

Un pèlerinage ô combien enrichissant. (DYL)

Le Pèlerinage à La Mecque est une prescription majeure de l'islam, établie par DIEU et son dernier Envoyé.¹ C'est avec enthousiasme et ferveur que les Musulmans du monde entier aspirent à l'effectuer dès qu'ils en trouvent les moyens. Tous les ans, au cours du mois sacré de *Zhoul-Hijjah*, ils sont des millions à se rendre aux *Lieux Saints* pour y effectuer les différents rites du « *Hajj* ». Les rites ont lieu durant des périodes déterminées à des endroits précis, comme les circumambulations (tournées) autour de la *Ka'ba*, certains Offices de Prière spécifiques, se désaltérer avec l'eau de la source *Zamzam* et cheminer entre les monts *As-Safa* et *Al-Marwa*,² les séjours à *Mina* et la lapidation des stèles diaboliques,³ l'escalade à *Mouzdalifa* et le stationnement au *Mont Arafat*.⁴ Revêtu d'un uniforme composé de deux pièces de tissu, les pèlerins cessent tous rapports conjugaux, de chasser, de se parfumer, de se couper cheveux et ongles, de s'épiler et se gardent des grossièretés et des disputes, les transgressions volontaires entraînant une expiation par immolation d'une bête ou par le jeûne. Ils retournent à la vie civile après avoir immolé un animal le jour du Sacrifice et s'être raccourci les cheveux.

Après cet intermède culturel, passons aux choses qui fâchent : Il est évident que ceux qui sont déterminés à tout endurer pour concrétiser ce pilier de l'islam⁵ sont des proies faciles pour les agences de voyages peu scrupuleuses et les mosquées et autres sites Internet islamo-compatibles qui rabattent vers elles moyennant des commissions occultes. Ils sont une aubaine pour les aigrefins qui s'enrichiront à bon compte en exploitant leur naïveté et en multipliant les incidents de parcours. Parfois, c'est dès le départ que ça se gâte. Compte tenu de l'affluence grandissante des pèlerins, le pays hôte des structures sacrées (l'Arabie Saoudite) attribue des quotas de visas. Pour se goinfrer encore plus, certains n'hésitent à promettre les « *Lieux Saints de l'islam* » alors qu'ils ne sont pas sûrs d'obtenir les dits visas et laissent sur le carreau ceux qui ont en pourtant déjà acquitté le prix. Quant aux lieux de séjour, ils sont souvent bien loin (au propre et au figuré) de ce qui a été conclu sauf si on mesure en vol d'oiseau (vol dans tous les sens du terme, et oiseaux plutôt pigeons versus vautours).

Et qu'y-a-t-il à espérer du côté des associations qui se targuent de vouloir défendre les Consommateurs Musulmans, lesquelles sont de leur propre aveu dépassées par les événements⁶ tant sur les plans efficacité et représentativité que financier. A titre d'exemple, *ASIDCOM* qui cherche désespérément à sortir du lot, avec sa très féministe présidente, plus préoccupée par sa petite personne que par ses responsabilités associatives et familiales, imbue d'elle-même et incapable de tenir ses engagements, j'en sais quelque chose.⁷ Comme beaucoup d'autres qui pètent plus haut qu'elles n'ont le cul, comme disait ma défunte mère, cette association est composée de trois pelés et un tondu. Ça ne les empêche pas de pérorer et de solliciter périodiquement des aides financières auprès de la Communauté pour entretenir l'illusion. Personne n'est dupe et surtout pas en haut lieu. Aussi bien dans le domaine du *Halal* que dans celui du *Hajj*, il serait bien étonnant que des aspirations et des gesticulations donnent des résultats concrets. A choisir entre enchérir ou s'enrichir...

¹ « *Oui, la première Maison qui ait été désignée aux hommes c'est bien celle de Bakka (à La Mecque), bénie, pour la guidée des mondes. Là sont les signes évidents, où Abraham s'est tenu debout ; et quiconque y entre est en sécurité. Il incombe aux hommes de faire pour DIEU le pèlerinage de la Maison, -à qui en a la voie. Et quiconque mécroit, alors DIEU est vraiment, à l'abri des mondes !* » (Coran 3 :96-97). « *Et accomplissez pour DIEU le grand et le petit pèlerinages. Si vous êtes empêchés, alors envoyez une offrande qui vous soit facile. Et ne rasez pas vos têtes que l'offrande n'ait atteint son lieu d'immolation. Si cependant l'un d'entre vous est malade ou souffre d'une affection de la tête, qu'il se rachète alors par des jeûnes ou par une aumône ou par des offrandes. Puis, lorsque vous retrouvez la paix, alors, que quiconque jouit d'une vie normale, entre le petit et le grand pèlerinages, envoie une offrande qui lui soit facile ; s'il ne trouve pas, alors qu'il jeûne trois jours pendant le grand pèlerinage, et sept, une fois rentré, soit en tout dix jours. Cela, pour celui qui n'a pas de famille parmi les voisins de la sainte Mosquée. Et craignez DIEU. Et sachez que, oui, DIEU est dur de poursuite. Le pèlerinage touche les mois bien connus. S'y décide-t-on ? Alors, plus d'épouses, plus de perversité, plus de dispute, pendant le pèlerinage. Et le bien que vous faites, DIEU le sait. » Et prenez vos provisions ; mais vraiment la meilleure provision est la piété. Et redoutez-MOI, ô doués d'intelligence ! On ne vous fera pas grief d'aller en quête de quelque grâce de votre Seigneur. Puis, quand vous sortez d'Arafât, alors souvenez-vous de DIEU, près du Monument sacré. Et souvenez- vous de Lui comme Il vous a montré le chemin, quand même qu'auparavant vous étiez du nombre des errants. Puis, d'où que les gens sortent, sortez, et demandez pardon à DIEU. Oui, DIEU est pardonneur, miséricordieux. Et quand vous aurez achevé vos rites, alors souvenez-vous de DIEU comme vous vous souvenez de vos ancêtres, et plus vivement encore... » (Coran 2 :196-200).*

² Relatives aux difficultés endurées au cours de leur émigration par *Hajar* (épouse d'*Abraham*) et son fils *Ismaël*.

³ Relatifs au rejet par *Abraham* et *Ismaël*, des incitations du Diable ; s'il néglige une sommation éprouvante de DIEU.

⁴ Commémorant le désarroi d'*Adam* et *Ève* après leur sortie du Paradis, leur expatriation sur terre et leur séparation.

⁵ « *Les fondements de l'islam sont au nombre de cinq : L'attestation qu'il n'est pas de divinité si ce n'est Allah et que Mohammad est l'Envoyé d'Allah, l'accomplissement de l'Office de prière, le versement de la Taxe Zakat, le Pèlerinage à La Mecque et le jeûne du mois de Ramadan* ». (Boukhary 2/1/1 – Mouslim 1/1/1 – Nawawy/40 Hadiths/2, 3).

⁶ <https://integritydyl.files.wordpress.com/2018/08/asidecom-protect1.jpg>

⁷ <https://integritydyl.wordpress.com/2018/06/09/balancetatruite/>